

# ARGOS

## CHARTRE D'ARGOS

IT 3.1.1 103

## LA CHARTE D'ARGOS

### Préambule

Argos est une association reconnue d'utilité publique. Elle agit dans une perspective globale de lutte contre l'exclusion et d'encouragement à l'insertion.

Dans ce sens, elle se propose en particulier d'accueillir des personnes confrontées à des problèmes de toxicomanie.

Selon ses statuts, "l'Association a pour but la création et la gestion de dispositifs destinés à la prise en charge de personnes toxicomanes. Le but et l'activité de l'Association doivent s'harmoniser avec ceux des organismes privés ou publics s'occupant de personnes dépendantes".

Dans le sens de cette harmonisation, la présente charte a pour intention de mieux définir Argos dans un contexte d'ouverture : sur un plan global, en identifiant ses valeurs, en exprimant sa spécificité et en marquant son autonomie; sur un plan concret, en la situant parmi les partenaires de la santé publique et de l'action sociale.

Elle joue, dans le champ genevois des approches en matière de toxicomanie, le rôle d'intervenant social et relationnel.

## Valeurs et finalités d'Argos

### Solidarité, prévention et soins

La toxicomanie révèle et génère des souffrances et des difficultés, psychiques, physiques et sociales. Ces souffrances placent la société devant l'exigence de la solidarité, de la prévention et des soins.

### Recherche du bien-être sanitaire et social

La recherche du bien-être sanitaire et social suppose qu'on accorde la priorité aux politiques de prévention et de lutte contre les exclusions; on s'attachera tout particulièrement au renforcement du lien social, à la formation et aux perspectives d'avenir des personnes confrontées à des problèmes de toxicomanie.

Les usagers de drogues doivent être responsabilisés dans leur droit à la santé et à la prévention.

Les personnes toxicomanes qui ne sont pas encore capables d'accepter le sevrage doivent recevoir l'aide qui leur permettra de survivre et les moyens prophylactiques de lutte contre le sida.

### Respect de la dignité humaine

Les usagers de drogues sont des citoyens à part entière, avec leurs droits et leurs devoirs.

### Vision globale de la personne

Les intervenants d'Argos adoptent une vision globale de la personne; avec elle, ils se réfèrent à son histoire, à son milieu et à la société dans laquelle elle évolue, pour développer ses potentialités et pour élaborer un projet de vie.

## **Champ d'action**

### Accueil de personnes confrontées à des problèmes de toxicomanie

Accueillir signifie, d'une part, aller au devant des personnes et des groupes concernés en se faisant connaître et en faisant savoir que l'on est accessible; d'autre part, vivre avec ces personnes, les écouter et dialoguer avec elles.

### But des actions

Tant dans leur conception que dans leur application, les actions préventives et les prises en charge doivent toujours chercher à rétablir les personnes dans une vie libre et responsable.

### Approche de la personne dans son contexte

Elaboration en commun d'un projet socio-thérapeutique, dans le cadre des moyens mis à disposition. Ce projet tient compte des besoins de la personne, de sa situation familiale et sociale, de ses ressources au niveau relationnel ainsi que de son réseau de relations dans la famille et dans le quartier.

### Intervention sur le plan social et partenariat

C'est l'option d'agir sur le plan social qui confère son caractère spécifique aux programmes d'actions d'Argos.

Dans les divers lieux où les professionnels interviennent, ils assument l'aspect social et relationnel du soutien apporté aux personnes confrontées à des problèmes de toxicomanie, en collaboration avec les partenaires médicaux et les autres dispositifs

## **ARGOS**

Association d'aide aux personnes toxicodépendantes  
68, route de Troinex 1256 Troinex – CCP 12-180006-2  
Tel. 022/809.62.62 – Fax 022/784.36.97 – e-mail : info@argos.ch

# **LA CHARTE D'ARGOS**

*"La toxicomanie même la plus prolongée  
doit être considérée comme une situation provisoire et réversible".*